

## Producteur de semence de maïs

## Un métier à découvrir

À l'instar de l'ensemble des activités agricoles, le métier de multiplicateur de semences de maïs a évolué depuis le lancement de la production des premiers hybrides au lendemain de la seconde guerre mondiale. Face à une demande qui s'annonce en augmentation, la FNPSMS travaille au renouvellement du réseau de producteurs. Production contractualisée, sécurisation économique, potentiel de marge, intérêt technique, organisation et encadrement de la filière... : autant d'éléments qui caractérisent le métier de multiplicateur de semences et qui constituent un « vrai plus » pour cette filière. Un « vrai plus » mais encore trop méconnu. Rencontres.

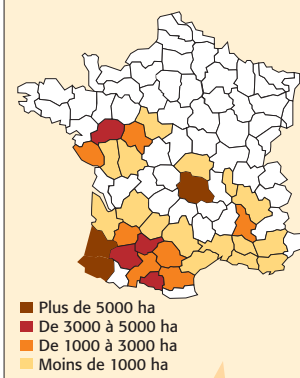


▲ Culture très pointue techniquement, la production de semences de maïs nécessite du matériel spécifique, notamment pour les opérations de castration, de récolte et d'effeuillage triage.

**A**u niveau national, la Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho rassemble les producteurs multiplicateurs de semences de maïs et les établissements semenciers contractualisant sur le territoire. Créée sous l'impulsion des hommes du maïs, cette organisation interprofessionnelle a permis à quelques producteurs de s'engager dès les années cinquante dans l'aventure des semences : près de 60 ans plus tard, la France est le premier producteur européen et le premier exportateur mondial de semences de maïs !

Pour Luc Esprit, son directeur, la production française a les moyens d'être ambitieuse : « Avec l'augmentation des besoins en maïs et de nouveaux marchés en croissance sur l'Est de l'Europe et notamment en Roumanie, en Ukraine, voire en Russie, il y a un potentiel de production pour 60 000 ha de maïs semence en France sachant que nous avons dépassé les 55 000 ha en 2008 (figure 1). Nous souhaitons donc mieux faire connaître cette production aux agriculteurs qui cherchent à se diversifier sur leur exploitation et acquérir une nouvelle spécialisation »,

La multiplication de semences de maïs en France (fig. 1)



**L**a Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho (FNPSMS) regroupe 22 syndicats locaux et 23 établissements semenciers. La production française de semences de maïs s'étend en 2008 sur 56 000 hectares répartis sur plus de 30 départements. Elle concerne 3 200 exploitations. Le chiffre d'affaires annuel de la filière s'élève à 620 M€.



### Des structures d'exploitations très différentes

**M** Boué exploite avec son frère et son père une surface de 200 ha sur deux sites, dont 95 ha en semences de maïs en 2008. Les légumes de plein champ (petits pois, haricots verts et maïs doux) constituent les autres principales cultures. Ils emploient un salarié à plein-temps.

M. Laborde travaille seul sur 85 ha dont 25 ha de maïs semence. D'autres productions contractuelles complètent son assolement (courgettes semences, tournesol semence et maïs doux) ainsi que du maïs grain et des céréales.

M. Ferry exploite avec son père une surface de 700 ha. La production de maïs grain est l'orientation principale. Les productions contractuelles occupent également une place de plus en plus importante : carottes, bulbes et maïs semence sur 127 ha en 2008. Ils emploient deux salariés à plein-temps.

qui peut s'intégrer dans des structures aux profils totalement différents.

### Sécuriser son revenu

Stéphane et Vincent Boué se sont installés en Béarn en 1996 sur l'exploitation familiale. « La production de semences est présente depuis 1969 sur l'exploitation. La semence, on est né dedans ». Autre département, autre visage : Yves Laborde est agriculteur dans le Gers. Il s'est lancé dans la pro-

### ▲ Sécuriser les revenus par une production contractuelle est une des principales motivations des producteurs.

duction de semences de maïs il y a cinq ans : « Je produisais déjà des semences de tournesol et potagères et je cherchais à renforcer la place des productions contractuelles sur mon exploitation pour sécuriser mon revenu ». Quant à Pierre Ferry, installé en Haute Lande depuis 2007, et nouveau producteur depuis 2008, son discours est le même : « Dans un contexte de forte volatilité des cours du maïs grain, je cherchais à sécuriser mes marges sur une partie de mon exploitation ».

### Raisonner les investissements spécifiques

Culture très pointue techniquement, la production de semences de maïs nécessite du matériel spécifique, notamment pour les opérations de castration, de récolte et d'effeuillage-triage : un investissement lourd qui peut constituer un frein pour les nouveaux producteurs. Des solutions existent : « Les machines à castrer sont achetées en CUMA ou en copropriété. Les opérations de récolte et d'effeuillage sont gérées directement par la coopérative ». Pierre Ferry a également bénéficié d'un accompagnement de sa coopérative : « La première

année, la coopérative m'a loué une machine à castrer et a réalisé la récolte et l'effeuillage. J'envisage maintenant ces investissements avec un voisin producteur de semences ». Pour Stéphane Boué, la situation est différente : « En partenariat avec notre coopérative, nous avons agrandi notre propre station d'effeuillage et de triage. Nous traitons ainsi les productions de voisins qui ne veulent pas effeuiller eux-mêmes. Cette activité supplémentaire conforte ainsi nos investissements ».

### Jamais seul

Producteurs en Béarn, dans le Gers, les Landes ou ailleurs, ces multiplicateurs bénéficient d'un encadrement technique et d'un accompagnement professionnel permanent. « Nous avons d'autres productions. La filière semences de maïs est la plus structurée. J'adhère au syndicat local qui représente les producteurs de semences de maïs avec des prix et une rémunération définis contractuellement et nous bénéficions de l'encadrement technique par les services de la coopérative semencière ». La filière a également été précurseur dans la mise en place de caisses de péréquation qui permettent de sécuriser la rémunération des producteurs en cas de coup dur. Un réel avantage pour les producteurs, consolidé par le développement récent de

l'assurance récolte également permis par l'accompagnement de la filière.

Partenariats forts entre établissements semenciers, syndicats de producteurs au niveau local et national, sécurisation du revenu et technicité ont ainsi motivé le développement ou le lancement de la production de semences de maïs chez ces trois multiplicateurs. À d'autres producteurs de rejoindre l'aventure pour consolider la place de leader de la filière française. ■

Pour en savoir plus : [www.maizeurop.com](http://www.maizeurop.com)

### L'isolement, une contrainte à gérer

**P**our garantir la pureté variétale de leur production, les multiplicateurs de semences doivent isoler leurs parcelles d'autres cultures de maïs. « L'isolement constitue ma principale contrainte », précise Yves Laborde. Des alternatives existent pour faciliter la mise en place des isolements. Les expérimentations menées au sein du programme technique de la FNPSMS permettent, en amont, de valider toute modification du règlement technique de la production. « Grâce à cette expertise, il est désormais possible de réduire les distances d'isolement ou de pratiquer de l'isolement dans le temps en assurant des décalages de floraisons entre les parcelles », précise Xavier Foueillassar, responsable des Actions Techniques Semences. Ce travail permet ainsi de lever certaines contraintes pour la production tout en garantissant une qualité irréprochable.

### L'isolement dans le temps est une des solutions techniques pour faciliter la gestion de la production de semences. ▼

